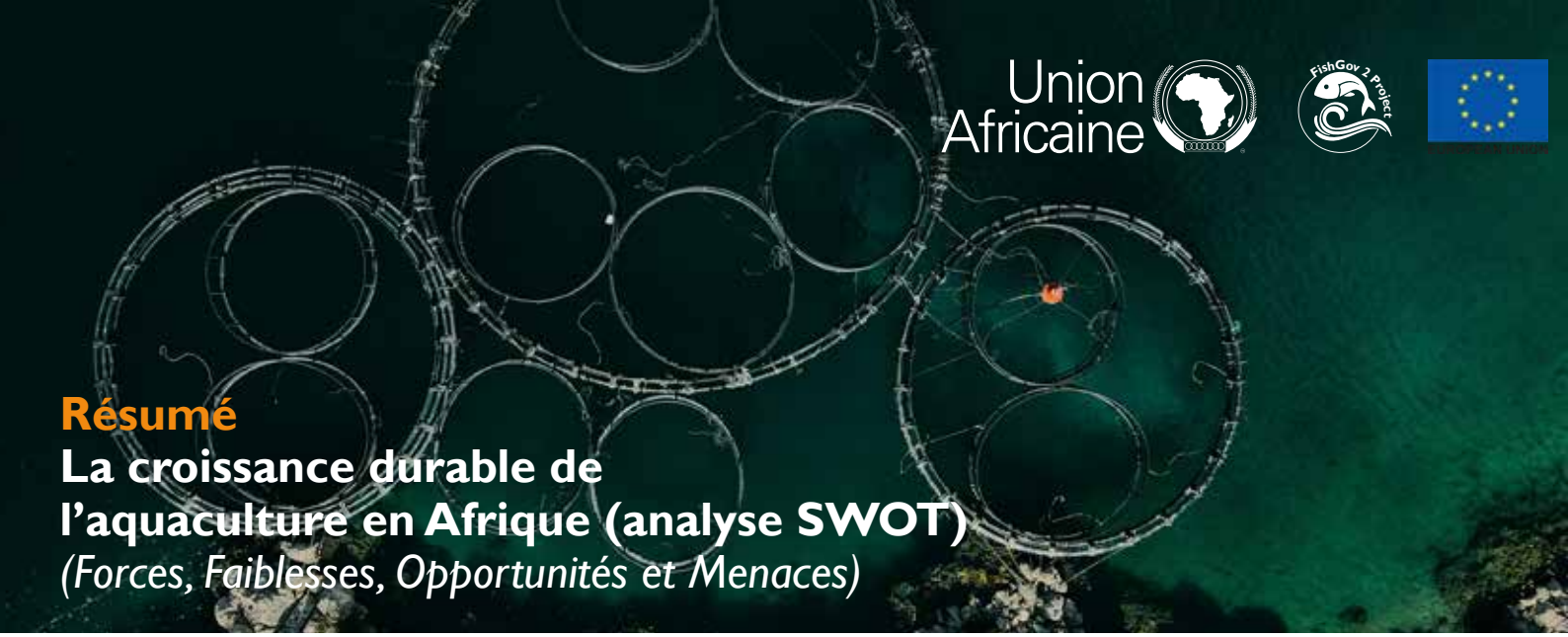


Résumé
La croissance durable de l'aquaculture en Afrique (analyse SWOT)
(Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

L'aquaculture en Afrique recèle un immense potentiel pour favoriser la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens de subsistance, la création d'emplois et la croissance économique. Le continent bénéficie de ressources naturelles abondantes, d'écosystèmes aquatiques diversifiés, de climats favorables, d'une main-d'œuvre jeune et croissante, ainsi que de cadres politiques favorables et d'une forte volonté politique. Des technologies commerciales bien établies, telles que l'élevage de tilapias en Égypte, en Ouganda et au Ghana, et l'aquaculture du poisson-chat au Nigeria, constituent déjà une base solide pour l'expansion de la production aquacole et des chaînes de valeur.

Cependant, le secteur reste confronté à des faiblesses importantes, notamment en matière de santé et de biosécurité des animaux aquatiques, d'infrastructures inadéquates tout au long de la chaîne de valeur, de manque de semences et d'aliments de qualité, d'options d'investissement et de financement qui sont limitées. Dans de nombreux pays africains, les politiques relatives à l'utilisation des intrants, à la surveillance des maladies et à la traçabilité sont soit faibles, soit inexistantes voir absentes.

Les opportunités résident dans la réduction du déficit alimentaire de l'Afrique, la mise à profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), la promotion du commerce intra-africain, l'expansion des chaînes de valeur aquacoles et l'adoption de systèmes innovants tels que les Systèmes Agro-Aquacoles Intégrés (SAAI's), les Systèmes Aquacoles en Recirculation (SAR/RAS) et les opérations alimentées par des énergies renouvelables. En outre, les partenariats internationaux, le développement des espèces indigènes et l'engagement des jeunes et des femmes constituent des axes de développement majeurs.

Les menaces comprennent les risques liés à la biosécurité résultant des flux incontrôlés de poissons, les effets du changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes et la pollution de l'eau provenant de sources industrielles, agricoles et urbaines.

Le rôle des organisations africaines est essentiel pour remédier aux faiblesses et exploiter les opportunités.

- L'Union africaine (UA), par le biais du Cadre Politique et de la Stratégie de Réforme (CPSR/PFRS) et de la Stratégie africaine pour l'économie bleue, fournit le cadre politique et stratégique pour le développement durable de l'aquaculture.
- L'UA-BIRA dirige la coordination continentale, notamment le Mécanisme Africain de Réforme des Pêches (MARP), qui favorise l'harmonisation des politiques régionales et le soutien technique à l'aquaculture et à la pêche.
- Les communautés économiques régionales (CER) (CEDEAO, SADC, COMESA, IGAD) ont élaboré des plans d'action régionaux pour l'aquaculture, harmonisé les réglementations et facilité le commerce transfrontalier et la surveillance des maladies.
- La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) élargit les débouchés commerciaux en réduisant les obstacles au commerce intra-africain du poisson, des aliments pour animaux et des intrants aquacoles.
- Les réseaux et partenariats continentaux de laboratoires soutenus par l'UA-BIRA et l'OIE renforcent la surveillance de la santé des animaux aquatiques, les diagnostics et les systèmes d'alerte précoce.
- Les modèles de PPP et de coopération régionale déjà mis en œuvre comprennent :

1. Le plan d'action pour l'aquaculture (2016-2025) de l'UA-BIRA, qui encourage les partenariats public-privé dans les domaines de l'alimentation aquacole, de la production de semences et de la biosécurité.
2. Le modèle de PPP nigérian pour le poisson-chat, qui relie les écloseries et les usines d'aliments privées aux services de vulgarisation du gouvernement.
3. Les PPP pour l'alimentation et les écloseries de tilapia au Ghana, développés conjointement avec des partenaires de développement et des investisseurs privés.
4. Les pôles aquacoles commerciaux en Égypte, soutenus par le gouvernement qui facilite l'accès à l'eau, l'attribution de terres et les investissements du secteur privé.
5. Le plan d'action pour l'aquaculture de la CEDEAO, qui harmonise les politiques et les normes en matière d'aquaculture dans toute l'Afrique de l'Ouest.

La voie à suivre :

Pour parvenir à une croissance durable de l'aquaculture et contribuer à l'Agenda 2063, l'Afrique a besoin d'une stratégie coordonnée aux niveaux continental, régional et national. Cela devrait inclure des systèmes harmonisés de surveillance des maladies aquatiques, des mesures strictes de biosécurité, des plans d'urgence, la promotion de systèmes intelligents sur le plan climatique et efficaces sur le plan des ressources, et la facilitation des PPP. Les organisations africaines (UA, UA-IBAR, CER, AFRM et AfCFTA) doivent continuer à mener l'harmonisation des politiques, le renforcement des capacités, la facilitation du financement et l'intégration des marchés régionaux afin de transformer l'aquaculture en un moteur durable de l'économie bleue.



Pour plus d'informations :

African Union – Interafrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786-00100 Nairobi, Kenya Tel:+254 (20) 3674 000
Email: ibar.office@au-ibar.org Website: www.au-ibar.org